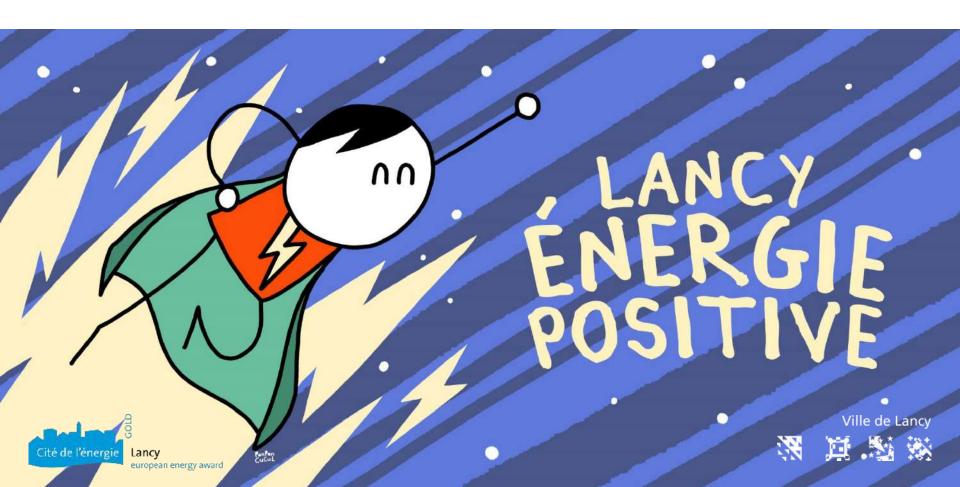
Bienvenue



Ville de Lancy

3^{ème} webinaire Lancy-Rénove

Plan directeur cantonal de l'énergie 2020-2030 et ses implications pour les acteurs de l'immobilier

3 mai 2021



Programme du Webinaire

- Le Plan directeur de l'énergie Cédric Petitjean, OCEN
- Point de vue d'un régisseur Cédric Perruchoud, de la régie NAEF
- Point de vue d'un propriétaire Jacques Dorée, Zürich Invest



Le projet Lancy-Rénove

Accompagnement des propriétaires et des régisseurs vers des projets de rénovation énergétique

Prestations:

- Guichet unique sous forme de workshops
- Accompagnement personnalisé
- Soutien technique
- Prestations AMOen et AMU

Partenariat Ville de Lancy / SIG-éco21 / OCEN

12 projets en cours de discussion! Nov 2020 - avril 2021

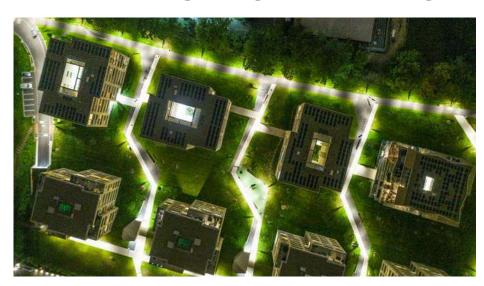


Programme du Webinaire

- Le Plan directeur de l'énergie Cédric Petitjean, OCEN
- Point de vue d'un régisseur
 Cédric Perruchoud, de la régie NAEF
- Point de vue d'un propriétaire
 Jacques Dorée, Zürich Invest



PLAN DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE UN NOUVEL ÉLAN POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE





Webinaire Lancy Renove du 3 mai 2021 Cédric Petitjean – DG OCEN Département



CONTEXTE

L'urgence climatique déclarée à Genève

- 18 octobre 2019 : le Grand Conseil vote la motion 2520
 « une réponse politique à l'appel des jeunes pour le climat ».
- 4 décembre 2019 : le Conseil d'État déclare l'urgence climatique = réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et neutralité carbone en 2050.
- Mise en cohérence du Plan climat cantonal en prenant en compte ces nouveaux objectifs (version renforcée).
- Définition d'une nouvelle politique énergétique visant à atteindre ces objectifs, formalisée dans le Plan directeur de l'énergie.





PDE 2020-2030 Un nouvel élan pour la transition énergétique



Pour atteindre les objectifs fixés par le Grand Conseil au travers de la motion 2520, le Canton s'est doté d'un programme d'actions concrètes pour accélérer la transition énergétique.

→ Le 2 décembre 2020, le Conseil d'État a adopté le Plan directeur de l'énergie pour la période 2020-2030.



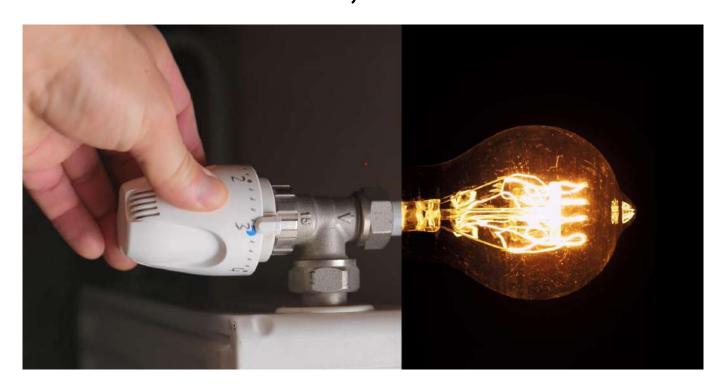
AMBITION

Un défi majeur pour notre canton

- La neutralité climatique implique d'atteindre la société à 2000 W sans nucléaire d'ici à 2050. Pour cela, nous devons :
 - → diviser par 3,5 la consommation d'énergie par personne,
 - → multiplier par 3 la part des énergies renouvelables.
- > C'est un défi inédit qui nécessite une **rupture profonde** dans notre façon d'appréhender notre consommation d'énergie.
- Cette transition énergétique est porteuse d'opportunités pour notre Canton, ses habitants et le tissu économique genevois.
- → Volonté du Conseil d'État d'un Green New Deal pour Genève.



MIEUX ET MOINS CONSOMMER, ENSEMBLE





ORIENTATIONS

Consommer responsable, consommer local

- Ce Plan directeur de l'énergie 2020-2030 décline de façon opérationnelle les objectifs de la politique énergétique, avec deux dimensions complémentaires :
- **La consommation,** en réduisant la demande en énergie thermique (sobriété, rénovation du parc bâti, efficacité énergétique, etc.) et en maîtrisant la consommation d'électricité.
- L'approvisionnement, en optimisant l'utilisation des ressources énergétiques du territoire (valorisation des énergies renouvelables et de récupération, développement de systèmes de stockage, infrastructures énergétiques de partage).



PROGRAMME Un outil au service de la transition énergétique

- > Le PDE se focalise sur le périmètre de responsabilité de l'OCEN :
 - → réponse aux besoins thermiques des bâtiments,
 - → production et consommation d'électricité,
 - déploiement des grandes infrastructures énergétiques.
- Son programme d'actions se décline selon 5 grands axes : Sobriété, Efficacité, Ressources, Stockage & gestion, Infrastructures.
- 28 fiches-actions définissant des objectifs à court, moyen et long termes, et précisant les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués.



DÉMARCHE

Une co-construction avec tous les acteurs

- Volonté du Conseil d'État de bâtir ce PDE en concertation avec l'ensemble des acteurs : appropriation et mobilisation.
- > Exemplarité de l'État et des acteurs publics, prise en compte de la question énergétique dans toutes les politiques sectorielles.
- Logique collective et inclusive : engagement de toutes les parties prenantes pour accélérer la transition énergétique.
- Création de valeur partagée pour l'ensemble de la société : nouvel écosystème vertueux, vecteur de bien être, de croissance et de richesses locales durables.



OCEN

Les missions de l'Office cantonal de l'énergie

- Mettre en œuvre la politique énergétique du Canton
 - → Approvisionnement durable et fiable, maîtrise de la consommation, valorisation des énergies renouvelables
 - → Conseil et accompagnement des projets
 - → Suivi et déclinaison de la politique énergétique fédérale
- Appliquer les arrêtés/décisions du Conseil d'État et mettre en œuvre les dispositions légales adoptées par le Grand Conseil et le Conseil d'État (directives et décisions administratives).
- Assurer des prestations à la population : préavis pour procédures d'autorisation, décisions administratives (en particulier subventions), mise en œuvre de contrôles efficaces et dissuasifs.



LES CINQ AXES DU PLAN DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE



ENJEUX Les 8 défis énergétiques DÉFI Nº8 du canton Réduire la dépendance aux énergies fossiles (souveraineté énergétique) DÉFI N°1 Diminuer les besoins de chaleur et de froid DÉFI N°7 du parc immobilier Promouvoir des modes de consommation plus DÉFI N°2 durable et locale Ressources Sortir du chauffage fossile pour le parc Sobriété de bâtiments Stockage et gestion Infrastructures **Efficacité** DÉFI N°3 DÉFI N°6 Déployer les réseaux Orienter la mobilité vers thermiques structurants des modes de déplacement (chaud et froid) décarbonés et maîtrisés DÉFI Nº4 DÉFI N°5 Généraliser une Anticiper les conséquences utilisation efficace et du changement climatique sur production et consommation

rationnelle de l'électricité



PLAN D'ACTIONS

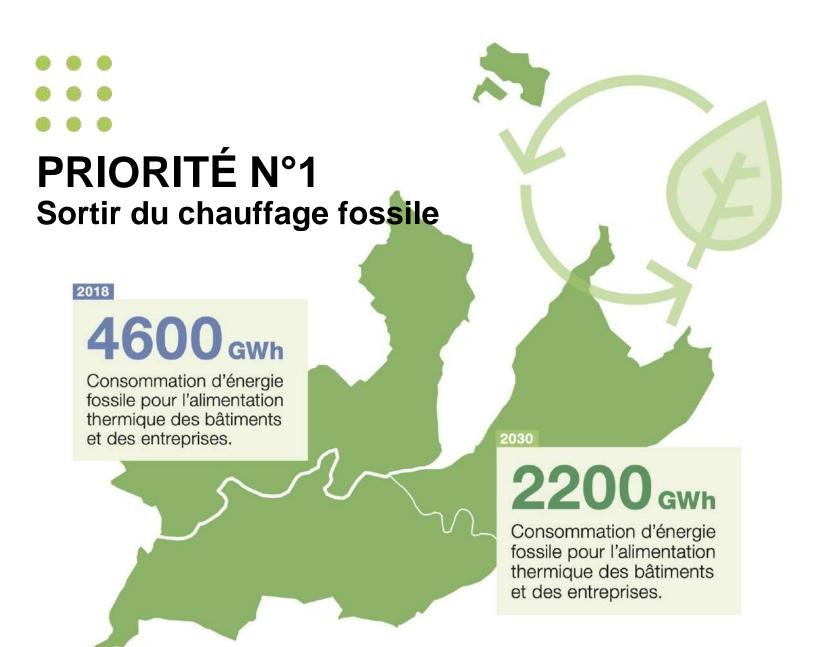
28 fiches coconstruites avec les acteurs





LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

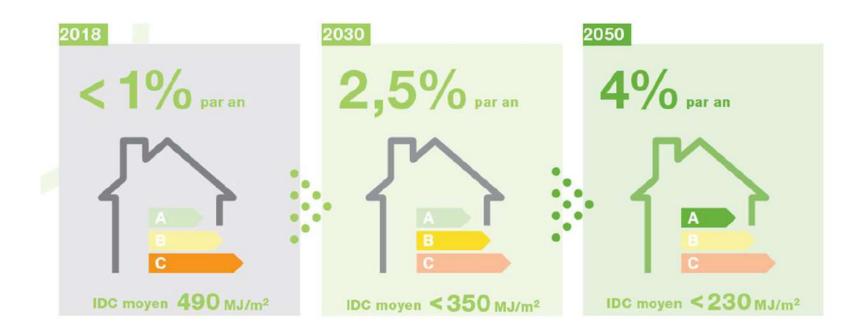






PRIORITÉ N°2

Rénover et optimiser les bâtiments





PRIORITÉ N°3 Déployer les réseaux thermiques

1150 GWh de chaleur et 150 GWh de froid distribués par les réseaux thermiques structurants en 2030.

250 km de réseaux thermiques en 2030 (120 km en 2018).



PRIORITÉ N°4 Valoriser les énergies renouvelables

2030

de rejets de chaleur (250 GWh en 2018)

d'hydrothermie (10 GWh en 2018)

de géothermie de faible et moyenne profondeur (0 GWh en 2018)

issus de la filière bois-biomasse (0 GWh en 2018)

de production pour le solaire thermique (20 GWh en 2018)

2030

350_{GWh} 710_{GWh} 40

de production solaire photovoltaïque (50 GWh en 2018)

de production hydroélectrique (700 GWh en 2018)

de production d'électricité éolienne (0 GWh en 2018)



MOBILISATION

Quatre dimensions indispensables

- Mise en place de conditions cadres claires pour offrir aux acteurs visibilité et prévisibilité (légales, économiques, techniques, solutions de financement, aides et incitations...).
- Mise en mouvement coordonnée des acteurs dans une optique de développement économique et de création d'emplois durables.
- **Développement des compétences** et des *green jobs* par la création de filières de formation pertinentes.
- Identification, promotion et partage des meilleures pratiques en matière de sobriété et d'efficacité énergétique.



FORMATION

Un enjeu majeur pour les green jobs

- La transition énergétique nécessite de nouvelles compétences. Ces nouveaux métiers, ceux qui fourniront les emplois de demain, impliquent de repenser profondément l'offre de formation, initiale comme continue, de l'apprentissage jusqu'aux hautes écoles.
- Ce chantier est prioritaire pour former les professionnels de l'énergie et du bâtiment dont Genève a besoin (ingénieurs, architectes, chauffagistes, techniciens du bâtiment...) et favoriser l'émergence de green jobs pourvus par des talents locaux.
- Plus largement, les notions de sobriété et d'efficacité énergétique doivent être intégrées à tous les stades de l'enseignement, du primaire jusqu'au supérieur, dans toutes les filières.



ACCOMPAGNEMENTDeux leviers pour la politique énergétique

Modifications légales et réglementaires

- → Solutions renouvelables au changement de chaudière
- → Abaissement du seuil IDC à 450 MJ/m²/an (HPE-THPE)
- → Contrôle des performances après construction et rénovation
- → Évolutions de la loi fédérale sur le CO₂

Mesures incitatives

- → Programme Bâtiment : 34 MCHF de subventions en 2021
- → Actions GEnergie (Etat/SIG-éco21)
- → Solutions de financement, incitations fiscales, etc.

Merci de votre attention.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Genève s'engage, maintenant.



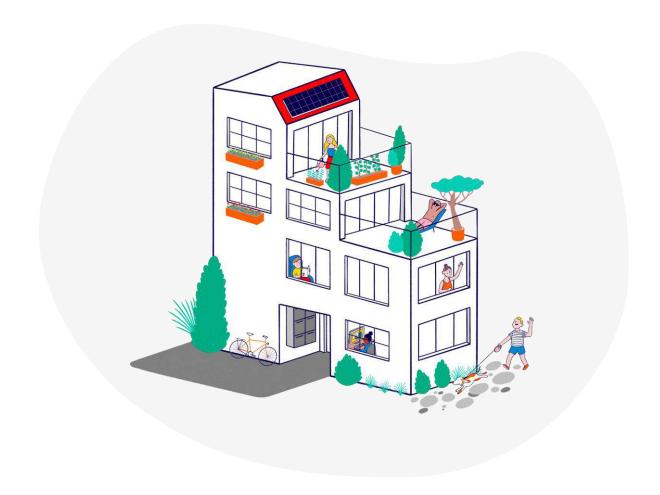
Programme du Webinaire

- Le Plan directeur de l'énergie Cédric Petitjean, OCEN
- Point de vue d'un régisseur Cédric Perruchoud, de la régie NAEF
- Point de vue d'un propriétaire
 Jacques Dorée, Zürich Invest



3^{ème} Webinaire Lancy-Rénove

03.05.2021







Point n°1

Présentation.



Présentation.

CEDRIC PERRUCHOUD

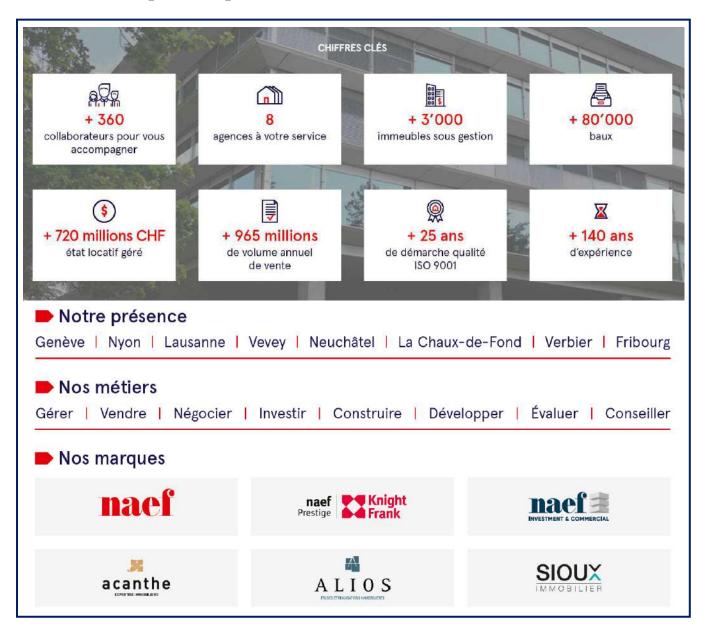
Sous-directeur – Département Gérance







Le groupe Naef en quelques chiffres.





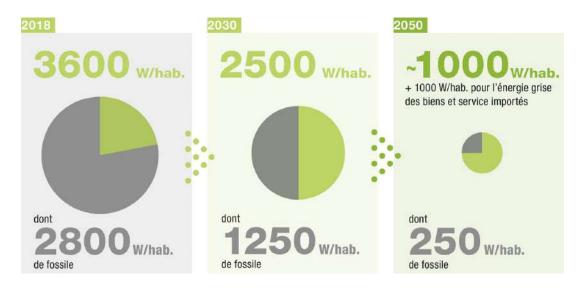
Point n°2

Objectifs du Plan directeur de l'énergie.



Objectifs du Plan directeur de l'énergie.

ATTEINDRE LA SOCIETE A 2000 W EN 2050



Source: www.ge.ch

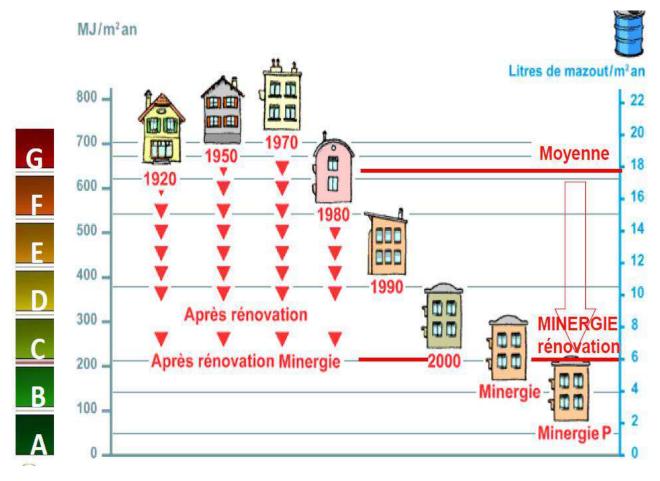
DIMINUER LA CONSOMMATION DES BÂTIMENTS



À Genève, env. 50% de l'énergie consommée est utilisée pour la production de chauffage et eau chaude, dont 90% à partir d'énergies fossiles

Objectifs du Plan directeur de l'énergie.

INDICE DE DEPENSE DE CHALEUR

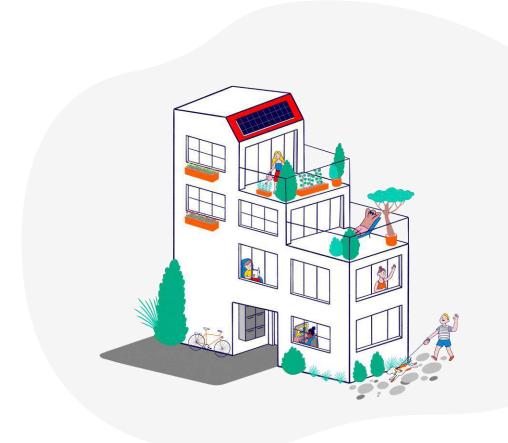


Source: www.energie-environnement.ch



Point n°3

Comment atteindre ces objectifs ?





CECB +



- Rapport conseil établi par un expert CECB en vue d'une modernisation énergétique et qui fournit :
 - Une analyse complète du bâtiment (enveloppe et installations techniques)
 - Une indication précise des consommations (chauffage, eau chaude sanitaire et électricité)
 - Diverses variantes d'optimisation avec des estimations de coûts et une priorisation des travaux
- Aide à la décision pour un propriétaire
- Obligatoire pour toutes demandes de subventions dès CHF 10'000.-

1. DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT

IM-07

Certificat énergétique des bâtiments avec rapport de conseil (CECB Plus) Habitat jusqu'à 4 logements et petits bâtiments jusqu'à 500 m² de SRE : CHF 750.-

Habitat dès 5 logements et autres bâtiments de plus de 500 m² de SRE : CHF 1'500.-



EXTRAIT CECB +

Coûts totaux des mesures y compris les frais concernant le projet [CHF]	0	635'074	1'545'008	1'580'408	
Total subventions [CHF]	0	-39'540	-220'740	-220'740	
Coûts totaux [CHF]	0	595'534	1'324'268	1'359'668	
Coûts énergétiques annuels [CHF/a]	54'451	31'618	20'971	20'649	
Equivalent-CO2 [kg/(m²a)]	46 24		10	10	
Etiquette énergie pour utilisation standard					
Evaluation très performant B C	Efficacité de l'enveloppe énergétique global				
F					

CONTRAT D'OPTIMISATION ENERGETIQUE

Optimiser la gestion énergétique de l'installation de chauffage et ainsi minimiser autant que possible la consommation énergétique du bâtiment.

Fonctionnement

- Le chauffagiste s'engage à effectuer des réglages sur la chaufferie afin d'optimiser son fonctionnement.
- Une société indépendante garantit la performance atteinte par le chauffagiste et autorise les SIG à facturer les économies d'énergie, afin de rémunérer le chauffagiste (intéressement).

Critères de confort

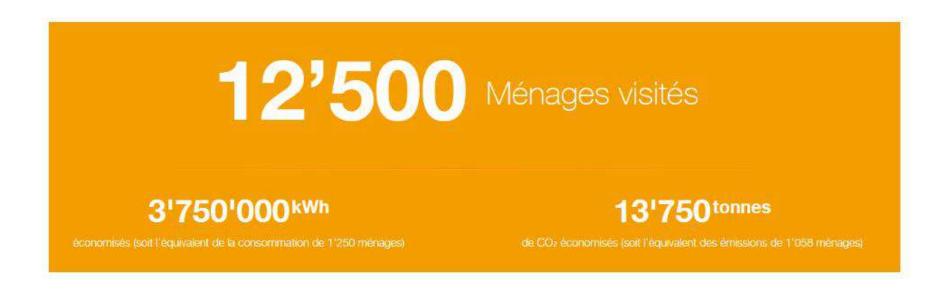
Au minimum entre 19°C et 21°C de 7h. à 22h. et entre 17°C et 20°C de 22h.

à 7h, tant que la température extérieure n'est pas inférieure à -5°C.



PLAN D'ACTION ECO-LOGEMENT SIG-éco21

- Diminuer la consommation d'eau
- Diminuer le coût de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire
- Conseiller les locataires et fournir du matériel efficient (ampoules, réducteurs de débit, bons de réduction)
- Réduire les frais d'électricité



PLAN D'ACTION ECO-LOGEMENT SIG-éco21 CHEZ NAEF GENEVE

				Immeubles ayant bénéficier de Eco-Logement			
Immeubles	Nb logements	Nb packs Eco-logement	Company of the Compan			Economie de CO2 estimée T/10ans	
TOTAL	3022	2324	77%	78'021.00	23'975.00	2'789.00	

Source: Naef Immobilier Genève SA - 15.03.2020

BORNES ELECTRIQUES DANS LES PARKINGS •

Subventions OCEN

- Borne à usage individuel dans un parking collectif : 1'000 F, mais au maximum 50% des frais d'achat et d'installation.
- Borne à usage mutualisé dans un parking collectif : 2'000 F, mais au maximum 50% des frais d'achat et d'installation.







Point n°4

Les difficultés rencontrées.



Les difficultés rencontrées.

- Coûts importants pour le propriétaire
- Contraintes techniques
- Complexité administrative
- Dans la pratique, les résultats obtenus sont souvent en-dessous des résultats escomptés



Point n°5

La régie dans tout ça.



Naef et le développement durable.





Immeubles

répondant aux critères de performance

énergétique





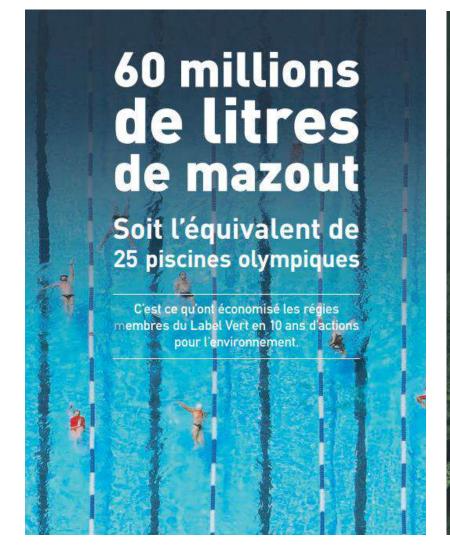


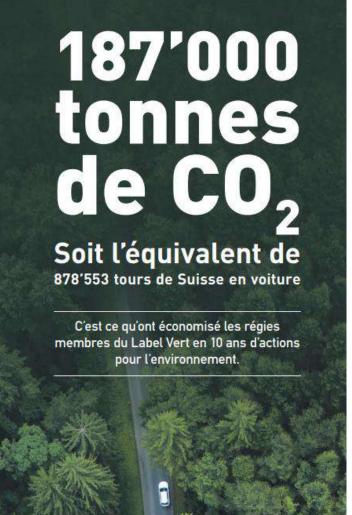




La régie dans tout ça.

LABEL VERT USPI







La régie dans tout ça.

- Conseil et accompagnement du propriétaire dans l'entretien et la rénovation de son immeuble
- Suivi et optimisation des installations techniques
- Sensibilisation, conseil et dialogue avec les locataires, copropriétaires, concierges et les entreprises intervenantes.

Rapport technique & bilan énergétique.

Outils complets et synthétiques de gestion des travaux futurs



Certificat énergétique (selon SIA 2031)

Challeur

CO2

Les formations.

SEMINAIRE

20 mai 2021: Sortir des énergies fossiles – recherche des premières solutions de financement

IMMOENERGIE •

- Module 1: stratégie & planification énergétique
- Module 2: Approche technique

BREVET FEDERAL DE CONSEILLER ENERGETIQUE DES BATIMENTS

- Analyse énergétique globale d'un bâtiment
- Conseils en terme d'assainissement d'un bâtiment efficace sur le plan énergétique

Conclusion.



Merci pour votre attention.

Programme du Webinaire

- Le Plan directeur de l'énergie Cédric Petitjean, OCEN
- Point de vue d'un régisseur
 Cédric Perruchoud, de la régie NAEF
- Point de vue d'un propriétaire Jacques Dorée, Zürich Invest





Webinaire Lancy-rénove du 26.04.2020

ORDRE DU JOUR:

slide 2 > Gestion immobilier durable ZInvest SA

slide 3-4 > Référence immeuble Rhône 35, à Genève

slide 5-6 > Référence immeuble Rhône 3.-5.-7.-9. et immeuble Bel Air 1. à Genève

slide 7 > Remerciement



ENGAGEMENTS ZURICH COMPAGNIE ASSURANCE SA



> EXPLICATION GROUPE ZURICH :

Zinvest SA (1998) > filiale Zurich Compagnie Assurance SA > patrimoine 38 milliards CH > acteurs importants marché suisse gestion actifs

➤ OBJECTIF DURABILITE :

2010-2020 > -20% émission CO2 soit optimisations énergétiques 2020-2050 > -80% émissions de CO₂ soit rénovations + utilisation d'énergies renouvelables.

> BUT GESTION IMMOBILIERE DURABLE :

adhésion accord Paris et suivi politique Fédéral & image groupe Zurich Compagnie Assurance SA

> PHILISOPHIE INVESTISSEMENT ZURICH :

investissement responsable & long terme > positif sur environnement&économie&société

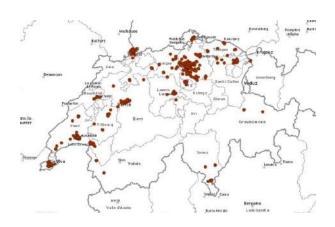
COMMUNCATION:

«pont» entre Autorités GE & Zinvest

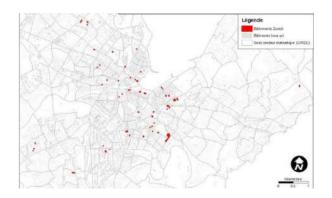
> RENDEMENT:

compétitifs marché limitant impact environnement

Portefeuilles d'immobilier en Suisse environ 600 à 800 immeubles dont 1/3 suisse romande Patrimoine de plus de 38 milliards de francs suisses



Portefeuille d'immobilier à Genève environ 80 à 100 immeubles





RENOVATION IMMEUBLE RHONE 35 A GENEVE ASSAINISSEMENT FACADE, TOITURE, TECHNIQUES COMMUNS, SURFACES SEMI-FINIES AVEC RACCORDEMENT GENILAC





Situation géographique

Coeur historique de Genève





RENOVATION IMMEUBLE RHONE 35 A GENEVE ASSAINISSEMENT FACADE, TOITURE, TECHNIQUES COMMUNS, SURFACES SEMIFINIES AVEC RACCORDEMENT GENILAC

> DEPENSE ENERGETIQUE:

- 80% consommation d'électricité par rapport système basique
- 90 tonnes d'émission CO2 par an
- ➤ ENERGIE : Anciennement : mazout → Genilac (été rafraîchissement hiver pompe à chaleur)
- ➤ LABEL ENERGÉTIQUE : HPE haute performance énergétique
- ➤ PROTECTION PATRIMONIALE : Changement complet façade et toiture nouvelle isolation dans le respect des exigences patrimoniales



RENOVATION IMMEUBLE RHONE 3, 5, 7 ET 9. ET BEL AIR 1. A GENEVE ASSAINISSEMENT FACADE, TOITURE, TECHNIQUES COMMUNS, SURFACES SEMI-FINIES AVEC RACCORDEMENT GENILAC





Situation géographique

Coeur historique de Genève







RENOVATION IMMEUBLE RHONE 3, 5, 7 ET 9. ET BEL AIR 1. A GENEVE ASSAINISSEMENT FACADE, TOITURE, TECHNIQUES DES COMMUNS, SURFACES SEMI-FINIES AVEC RACCORDEMENT GENILAC

➤ ENERGIE :

Actuellement : mazout / 1ère enquête : Gaz / Enquête complémentaire → Genilac (été rafraîchissement – hiver chauffage par pompe à chaleur)

- ➤ LABEL ENERGITIQUE : HPE (Minergie)
- ➤ PROTECTION PATRIMOINIALE : Amélioration enveloppe (changement fenêtres) et toiture (nouvelle isolation) dans le respect des exigences patrimoniales



REMERCIEMENTS

C'est l'occasion pour nous de remercier les autorités genevoises pour leur accompagnement sur ces projets.



Merci pour votre attention.

Retrouvez toutes les informations, l'enregistrement de ce webinaire et les prochaines étapes sur : https://lancy.ch/prestations/lancy-renove

